

Compte rendu de la séance du 9 juin 2026 du conseil d'établissement

Madame la Proviseure ouvre la séance à 17h15 et remercie l'ensemble des participants. Un logiciel d'édition automatique du compte rendu est utilisé. Mme Cachon, représentante des personnels enseignants 2nd degré liste SNES, accepte d'être secrétaire adjointe.

Au nom des représentants des personnels du 1^{er} degré, les 2 représentants élus demande la lecture d'une déclaration liminaire. Madame la Proviseure l'accepte.

Le texte est joint en annexe de ce compte-rendu. Les représentants du personnel du premier degré ont exprimé leurs préoccupations concernant la dégradation des conditions de travail, citant une fatigue et un découragement croissants.

Points soulevés :

- * **Réduction de l'initiative pédagogique** par des procédures de validation de projets jugées longues et complexes.
- * **Sacrifice des heures d'Aide Pédagogique Complémentaire (APC)** pour assurer la surveillance lors d'absences non remplacées de professeurs de langue.
- * **Charge de travail accrue** lors de l'absence non remplacée de professeurs en langues.
- * **Sentiment que les difficultés professionnelles** sont systématiquement justifiées par les contraintes financières de l'établissement.
- * **"Judiciarisation" croissante des échanges**, avec un recours fréquent à des avis d'avocats, déplaçant le dialogue du terrain pédagogique vers un terrain juridique.

La Direction assure les personnels de sa confiance et de sa conscience de leur engagement.

- * **Projets pédagogiques** : Un nouvel outil sera proposé pour simplifier et rendre transparent le processus de validation. Seuls deux projets ont été refusés sur l'année scolaire.
- * **Procédures financières** : La complexification est due notamment aux instructions visant à dématérialiser les paiements et à centraliser les flux financiers. Le projet de déploiement du logiciel "Eduka" vise à numériser et simplifier ces démarches.
- * **Remplacements** : La Direction reconnaît la difficulté mais souligne que le remplacement d'un professeur de langue pour une courte durée est complexe. La possibilité de réorganiser les heures d'APC est évoquée.
- * **Judiciarisation** : La Direction affirme que le recours à des avocats a toujours été une réponse à une démarche initiée par des personnels ou leurs avocats, et jamais l'inverse.

Madame la Proviseure propose l'ordre du jour suivant :

- 1- Procès-verbal de la séance du 19-03-2026 : Approbation
- 2- Nouveau projet d'établissement : Adoption
- 3- Modification du règlement intérieur : Adoption
- 4- Carte des emplois : Avis
- 5- Organisation de la vie éducative : Expérimentation sur les téléphones portables : Avis
- 6- Budget rectificatif n°1 de l'année 2026
- 7- Questions diverses

Décision : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans modification. 19 votants, 19 Pour

-
1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame la Proviseure soumet le procès-verbal de la dernière séance à l'approbation du conseil.

Décision : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modification. 19 votants, 19 Pour

2. Projet d'établissement 2026-2030

La Direction présente le nouveau projet d'établissement, structuré autour de quatre axes principaux :

Axe 1 : Excellence et plurilinguisme pour un rayonnement international.

Axe 2 : Un parcours de réussite pour tous et par tous (bien-être, inclusion, ambition).

Axe 3 : Une communauté scolaire engagée (développement durable, citoyenneté).

Axe 4 : Dynamiser les pratiques et la culture du partage (école apprenante, expérimentation).

Les représentants du personnel et des parents (FCPE) questionnent l'usage du terme "**excellence**" au vu des contraintes budgétaires et des difficultés de remplacement, qui semblent contradictoires avec cet objectif. La Direction défend ce terme comme une **ambition** forte, demandée par les enseignants eux-mêmes, et précise qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les axes.

Une représentante des parents relaie le sentiment de certaines familles que les élèves en difficulté seraient "invités à quitter l'établissement", ce qui surprend la Direction.

3. Modifications du règlement intérieur

La Direction présente trois sujets de réflexion pour une future modification du règlement intérieur :

1. **Autonomie des élèves de 1ère et Terminale** pour se rendre sur certains sites d'EPS (piscine). Le projet est en cours d'étude avec les enseignants d'EPS et suscite des interrogations de la part des parents.

2. **Conditionner la participation à la cérémonie de remise des diplômes** à la bonne conduite de l'élève durant sa scolarité.

3. **Interdiction formelle des boissons énergisantes**, conformément à la loi française.

Décision : Pris pour information. Ces points seront travaillés et présentés pour approbation lors d'un prochain conseil.

4. Carte des emplois

La Direction présente les fermetures de postes de personnels résidents et détachés pour les rentrées 2026 et 2027, suite à des départs ou fins de contrat.

* **Postes concernés** : 1er degré, Mathématiques, SVT, Histoire Géographie.

Ces postes sont transformés en contrats de droit local et les recrutements ont déjà été effectués. Il ne s'agit pas de suppressions de postes d'enseignants, mais d'un changement de statut.

A l'école primaire, une classe est fermée, ce qui était prévu depuis plusieurs années pour s'adapter aux effectifs et a été synchronisé avec un départ naturel pour éviter un licenciement. L'objectif est de maintenir des classes à 28 élèves maximum (25 en CP).

Décision : L'avis demandé est un avis favorable. Il est rejeté car : 19 Votants, 7 Pour, 2 Abstention, 10 contre

5. Expérimentation sur l'usage des téléphones portables

La fédération de parents d'élèves GPE propose d'expérimenter une application qui bloque les téléphones des élèves via un QR code à l'entrée de l'établissement ("School Mode"). L'application permettrait de lutter contre la triche et les distractions (vidéos TikTok), tout en offrant un outil de sécurité (suivi des présences).

Les enseignants sont réticents, considérant que cela reviendrait à "perdre la bataille" de l'éducation au numérique. La Direction souligne que l'interdiction est déjà en place mais difficile à faire respecter et que la confiscation des téléphones génère une forte agressivité de la part des familles.

Les représentants de la FCPE demandent la création d'un **groupe de travail** incluant toutes les parties (direction, enseignants, parents, élèves, surveillants) pour réfléchir collectivement à cette problématique à la rentrée.

La Direction accepte cette proposition.

6. Budget rectificatif n°1 BR1

Le Secrétaire Général présente le BR1 2026.

Points clés :

- * **Dépenses** : Baisse des autorisations de paiement de 356 000 €. Ceci est principalement dû au **report à 2027 du projet de rénovation du terrain de sport**, une décision imposée par l'AEFE dans un contexte de réduction des enveloppes d'investissement. Le projet n'est pas annulé.
- * **Recettes** : Légère hausse de 37 000 €, qui masque une baisse des droits de première inscription due à un plus faible renouvellement d'élèves.
- * **Effectifs** : La prévision pour la rentrée est une légère baisse, revenant à la moyenne de 2045 élèves.
- * **Contribution AEFE** : Le montant final de la contribution de l'établissement au siège est fixé à 796 565 €.
- * **Trésorerie** : Le fonds de roulement devrait passer de 2,1 M€ à environ 1,4 M€ à la fin de l'année 2026.

La situation financière reste tendue pour les 3 prochaines années.

Décision : le conseil est invité à donner un avis favorable 19 VOTANTS 3 contre 5 Pour 9 Abstentions

7. Voyage scolaire à Londres

Un projet de voyage à Londres pour les élèves de 1ère BFI (Baccalauréat Français International) et section européen est présenté pour approbation. * Période : 4 jours en janvier 2027. * Coût par élève : 880 €. * Objectif : Permettre aux enseignants d'avancer sur l'organisation du projet avant la rentrée.

Décision : le conseil est invité à donner un avis favorable 19 VOTANTS 14 Pour 5 Abstentions

Départ de Mme AZRAK, représentante élue au conseil d'établissement. Le nombre de votants est désormais de 18.

8. Questions diverses

Élections consulaires : Le consul de l'Ambassade de France annonce les résultats de l'élection des cinq conseillers des Français de l'étranger. Un représentant du personnel exprime le désarroi de la communauté éducative suite à des propos jugés dénigrants envers l'établissement et le personnel, tenus dans le cadre de la campagne électorale. La Direction prend acte de l'émotion suscitée.

Organisation des cours de portugais : Pour répondre aux difficultés des élèves passant d'un niveau "langue d'accueil" à un niveau "langue et littérature" (PLL) très exigeant, un niveau intermédiaire sera créé en 3ème et 2nde. L'objectif est de proposer un parcours plus progressif sans baisser le niveau d'exigence global.

Oral du DNB (3ème) : Des parents remontent un manque d'accompagnement et de clarté dans la préparation. La Direction s'engage à ce que les modalités de l'épreuve soient présentées de manière plus explicite dès le début de l'année scolaire.

Oral blanc de Français (1ère) : Il a été convenu avec les enseignants que les oraux blancs se tiendront avant les vacances d'avril, afin de trouver le juste équilibre entre une préparation suffisante et un délai pour que les élèves puissent en tirer des enseignements.

Spécialité NSI : Une mère d'élève déplore le manque d'information concernant le passage de la spécialité NSI en mode hybride (mi-présentiel, mi-autonomie) en Terminale, ce qui a contraint des élèves à abandonner cette spécialité. La Direction explique que cette décision est liée à un très faible effectif (moins de 6 élèves) et qu'il est difficile d'anticiper les effectifs de Terminale.

Fermeture du CDI : Le CDI collège a été fermé durant l'absence de la documentaliste partie en voyage scolaire.

Madame la Provisure clôt la séance en remerciant les membres pour leur collaboration.

Le secrétaire de séance, Frédéric MONNIER

La secrétaire de séance adjointe, Céline CACHON

La Provisure, Pascale GAUTROT LAMOUREUX